



Rapport de la réunion régionale africaine 2024 du FPD Investir dans le développement durable en Afrique

Contenu

Messages clés généraux	2
Accueil et mise en contexte	2
Décryptage des investissements dans le cadre de la stratégie «Global Gateway» en Afrique: Exemple du Kenya	3
Stratégies d'investissement pour le développement dans les domaines prioritaires en Afrique	7
Actions multipartites visant à accélérer une transition verte (et équitable) en Afrique.....	7
Investissements dans la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement.....	8
Suivi du sommet UA-UE: Où en sommes-nous aujourd'hui?	10
Suivi du Sommet UA-UE: Analyse approfondie pour avancer	13
Table ronde 1: Engagement de suivi UA-UE pour la paix, la sécurité et la migration.....	13
Table ronde 2: Engagement de suivi UA-UE pour le changement climatique et l'environnement.....	13
Table ronde 3: Financement, y compris le développement territorial, et la réforme fiscale.....	14
Annexe : Points clés et recommandations	17
Recommandations pour une transition verte et équitable en Afrique.....	17
Recommandations pour le soutien aux services de base	18
Recommandations sur la paix, la sécurité et la migration.....	19
Recommandations sur le climat	19
Recommandations sur le financement.....	20

Introduction

Le présent rapport est un résumé de la réunion régionale africaine du Forum politique pour le développement (FPD) qui s'est tenue à Nairobi, les 26 et 27 novembre 2024. La réunion régionale a réuni plus de 90 représentants d'organisations de la société civile (OSC) et d'associations d'autorités locales (AAL), des représentants de l'Union africaine et des institutions européennes. Les participants ont discuté au cours de la première journée du programme de ce à quoi ressemble une approche multipartite de la mise en œuvre de la stratégie « Global Gateway » en Afrique et des moyens de s'engager de manière significative ; et le deuxième jour, les participants ont discuté de l'état d'avancement des travaux depuis le sommet UA-UE de 2022.

Messages clés généraux

L'inclusion des parties prenantes des OSC et des autorités locales a été naturellement mise en avant lors de ce forum, avec des exemples tels que la plate-forme des OSC au Kenya et l'engagement des autorités locales dans l'environnement et la migration, entre autres. Les participants ont exprimé le sentiment que l'espace civique se rétrécit encore davantage, dans le paysage géopolitique actuel ainsi qu'avec le nouveau paradigme de financement de l'UE. Ces discussions ont servi de toile de fond à des sessions axées sur le financement, le climat et la paix, la sécurité et les migrations.

À mesure que le rôle du secteur privé s'accroît, les partenaires des organisations de la société civile et des autorités locales ont réaffirmé la nécessité de **maintenir les projets mis en œuvre par les acteurs locaux**, en recourant à des modalités durables et non génératrices d'endettement et en soutenant les PME locales. Il est fondamental de renforcer les capacités et de veiller à ce que l'environnement soit propice à la participation des partenaires locaux.

Une transparence accrue des informations et une meilleure visibilité des progrès sont essentielles pour l'initiative « Global Gateway » et pour le suivi du sommet UA-UE.

Les projets d'infrastructure à eux seuls ne suffisent pas à garantir un développement centré sur les personnes. Ces projets doivent s'accompagner d'un accès à l'éducation, aux soins de santé et à d'autres services de base. En outre, les droits de l'homme et l'égalité des sexes doivent être respectés et les besoins des communautés locales pleinement pris en compte. Les projets doivent bénéficier au territoire où ils ont lieu.

La **transition écologique et équitable** devrait être l'occasion de stimuler la création d'emplois, le développement et le transfert de technologies, la croissance des PME locales et le développement numérique, dans un modèle **de croissance économique durable et équitable** qui respecte les droits de l'homme et l'environnement.

L'accès aux services de base nécessite : 1. La paix et la stabilité pour accéder à ces services ; et **2. La reconnaissance du fait que les services de base sont des services publics** et que les gouvernements doivent garantir l'accès, l'abordabilité et la responsabilité pour tous.

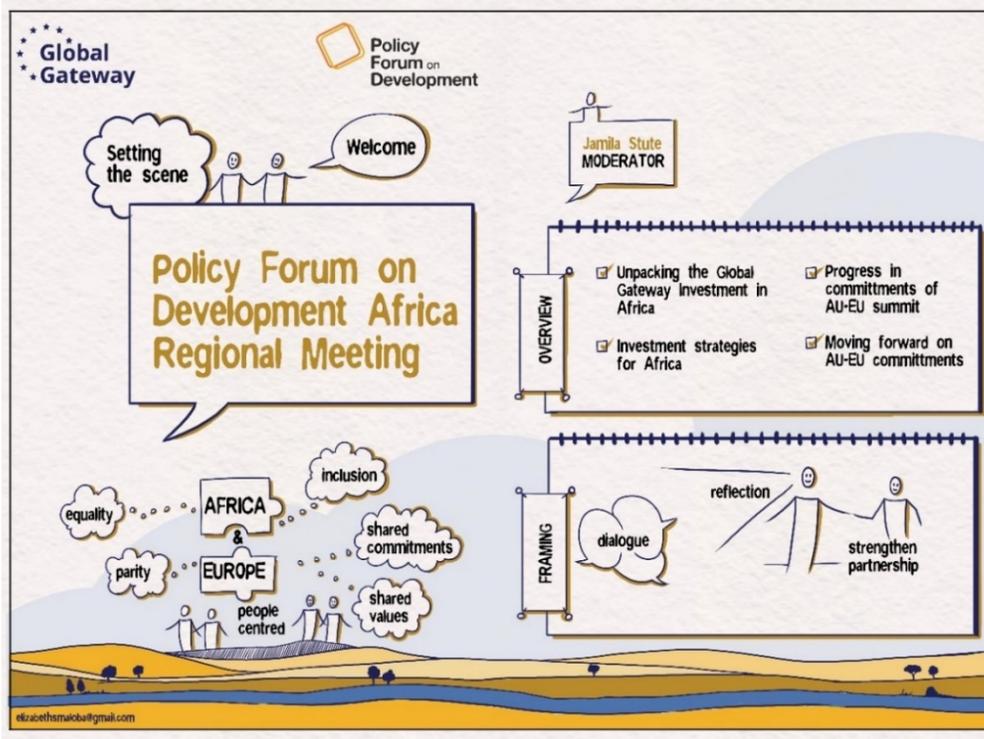
Les **crises sécuritaires** sont de plus en plus multidimensionnelles. Une réponse durable nécessite une approche holistique, qui devrait se refléter dans l'architecture de maintien de la paix de l'UA.

Un changement de paradigme est nécessaire en matière de migration. Ce changement nécessitera de repenser les questions migratoires au-delà d'une approche sécuritaire en favorisant une gestion mutuellement bénéfique de la migration à l'échelle continentale et avec les partenaires européens.

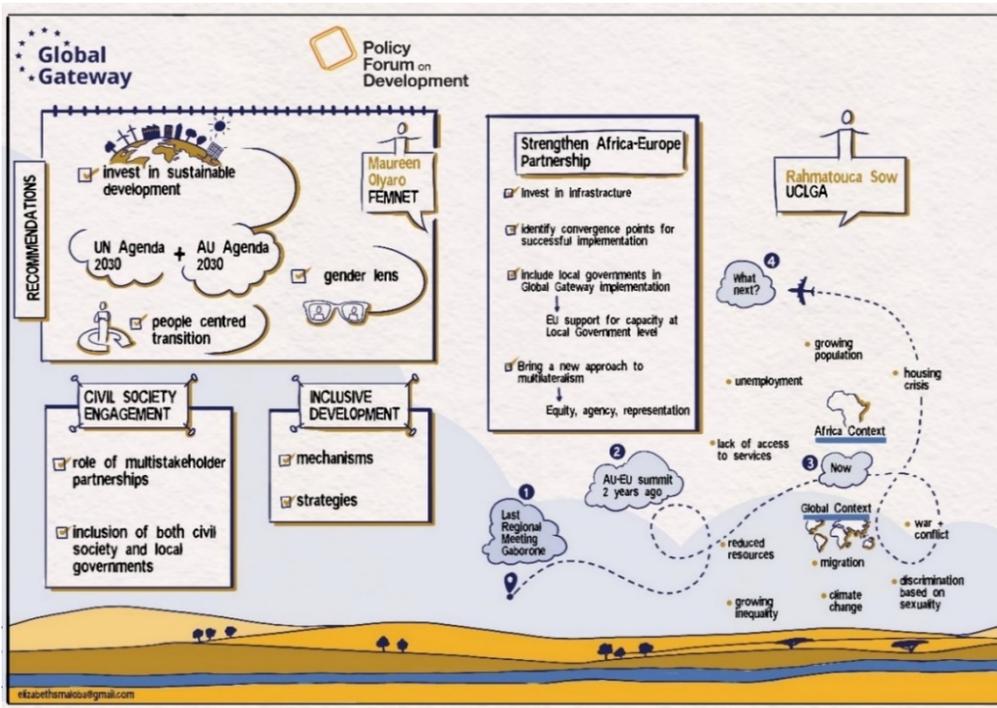
À l'avenir, l'UE est encouragée à **examiner les modalités de financement** afin de répondre au problème de l'endettement, qui est déjà très élevé dans certains pays.

L'adaptation aux impacts du changement climatique et la préservation de l'environnement (eau et terres) restent un défi majeur dans la région et ne constituent pas une priorité pour les investissements du secteur privé. Le partenariat UA-UE devrait maintenir ces questions en tête de leurs priorités.

Le dialogue a souligné l'importance **d'associer les autorités locales à toutes les étapes de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des projets**, ainsi que la nécessité d'améliorer la coordination avec les niveaux étatiques et nationaux tout en assurant un financement et des capacités décentralisés.

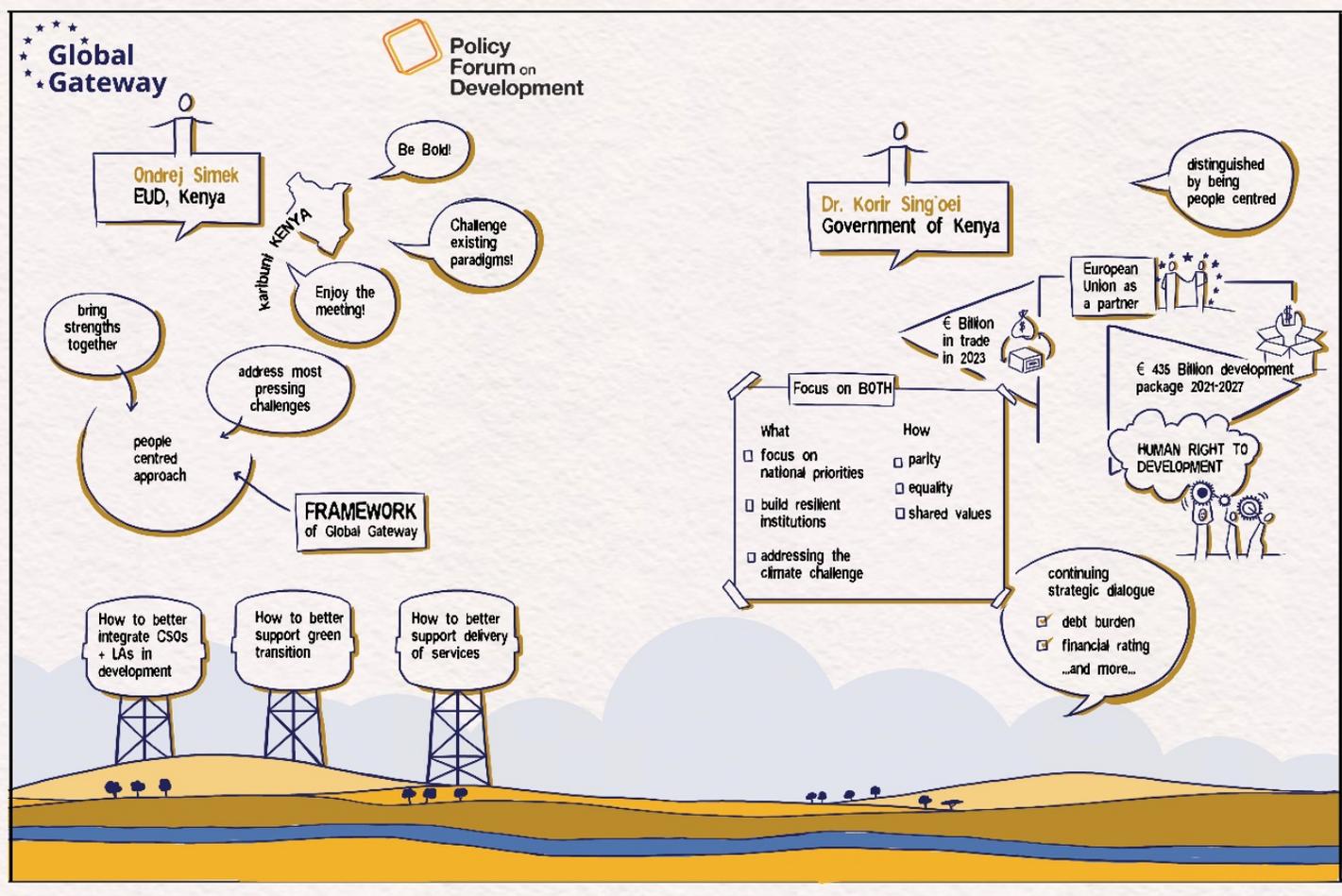


Jamila Stute, responsable de l'aide et de la coopération internationale de l'unité G2 pour les autorités locales (AL), les organisations de la société civile (OSC) & fondations, partenariats internationaux (INTPA) à la Commission européenne (CE), a lancé cette réunion régionale en soulignant l'importance de la société civile et des autorités locales dans l'élaboration des politiques de développement de l'UE. Elle a souligné l'importance de cette réunion pour faire progresser le partenariat UE-Afrique et aborder des questions cruciales telles que le développement durable, le changement climatique et l'égalité entre les hommes et les femmes.



Maureen Olyaro, responsable des politiques et des programmes de FEMNET (co-animatrice de la réunion), a discuté du thème de l'investissement dans le développement durable en Afrique, soulignant la nécessité de projets inclusifs qui autonomisent les communautés marginalisées, en particulier les femmes et les filles. Elle a souligné que les investissements durables sont essentiels pour améliorer la qualité de vie et réduire les inégalités, en particulier à la lumière de l'Agenda 2063 de l'UA et des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Rahmatouca Sow, conseillère pour les politiques et les relations internationales, Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA), a souligné les défis auxquels l'Afrique est confrontée, notamment le changement climatique et la rareté des ressources. Elle a plaidé pour un renforcement des partenariats entre l'Europe et l'Afrique, soulignant la nécessité d'inclure les gouvernements locaux dans les processus de prise de décision afin de s'assurer que les initiatives de développement sont pertinentes et efficaces.

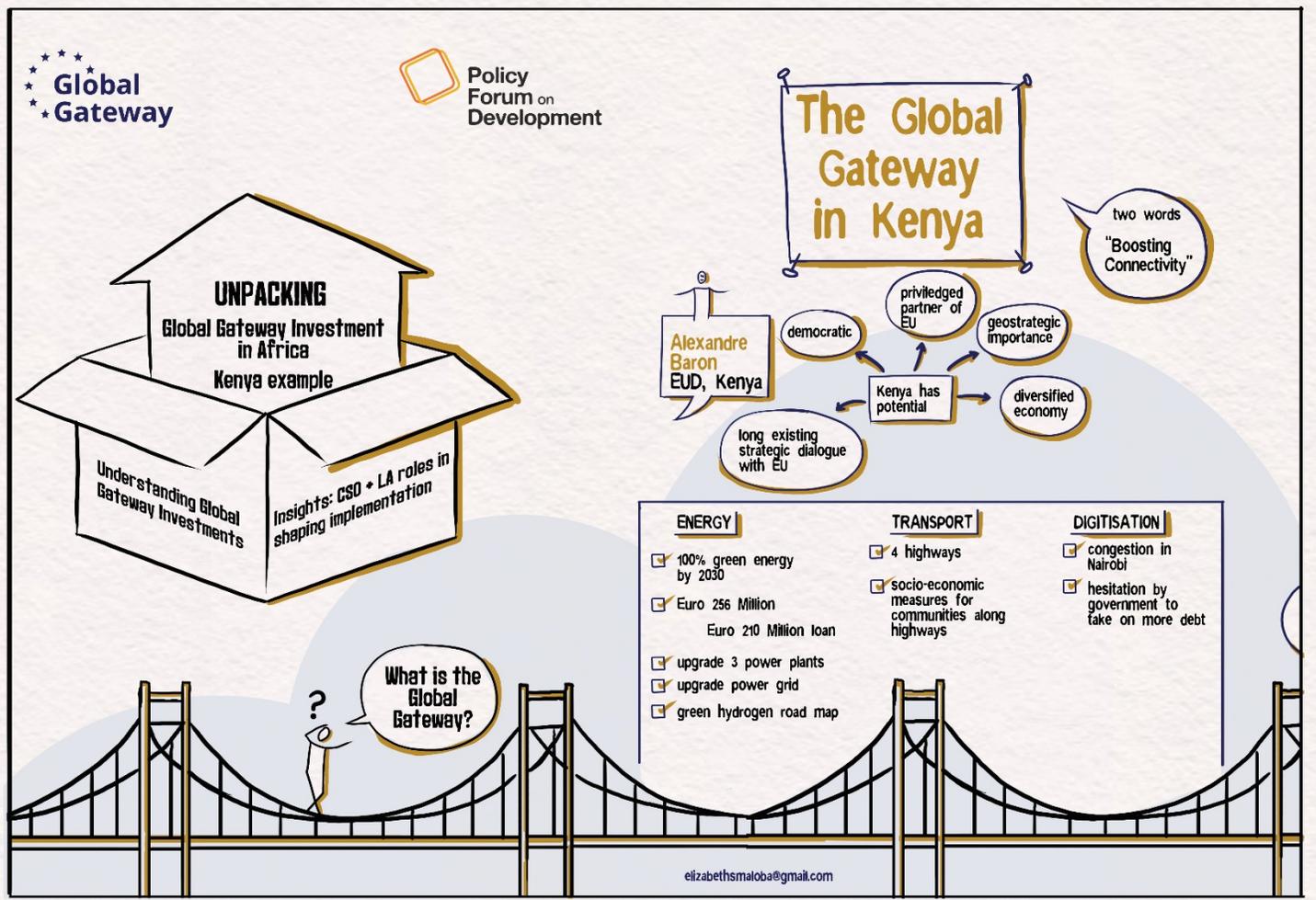


Ondrej Simek, ambassadeur adjoint de la délégation de l'UE au Kenya, a exprimé l'engagement de l'UE en faveur du développement durable et l'importance d'intégrer les autorités locales et la société civile dans l'initiative « Global Gateway ». Il a souligné que l'UE mettait l'accent sur la création d'une approche de l'investissement centrée sur les personnes, en veillant à ce que les communautés locales bénéficient des projets de développement, et a donné des exemples tirés des travaux de la délégation de l'UE au Kenya à cet égard.

Korir Sing'Oei, secrétaire principal du ministère des affaires étrangères et de la diaspora du Kenya, a souhaité la bienvenue aux participants et réaffirmé l'engagement du Kenya à travailler avec l'UE sur des initiatives de développement. Il a souligné l'importance d'une approche du développement centrée sur les personnes, où les communautés locales sont activement impliquées dans l'élaboration de projets qui affectent leur vie.

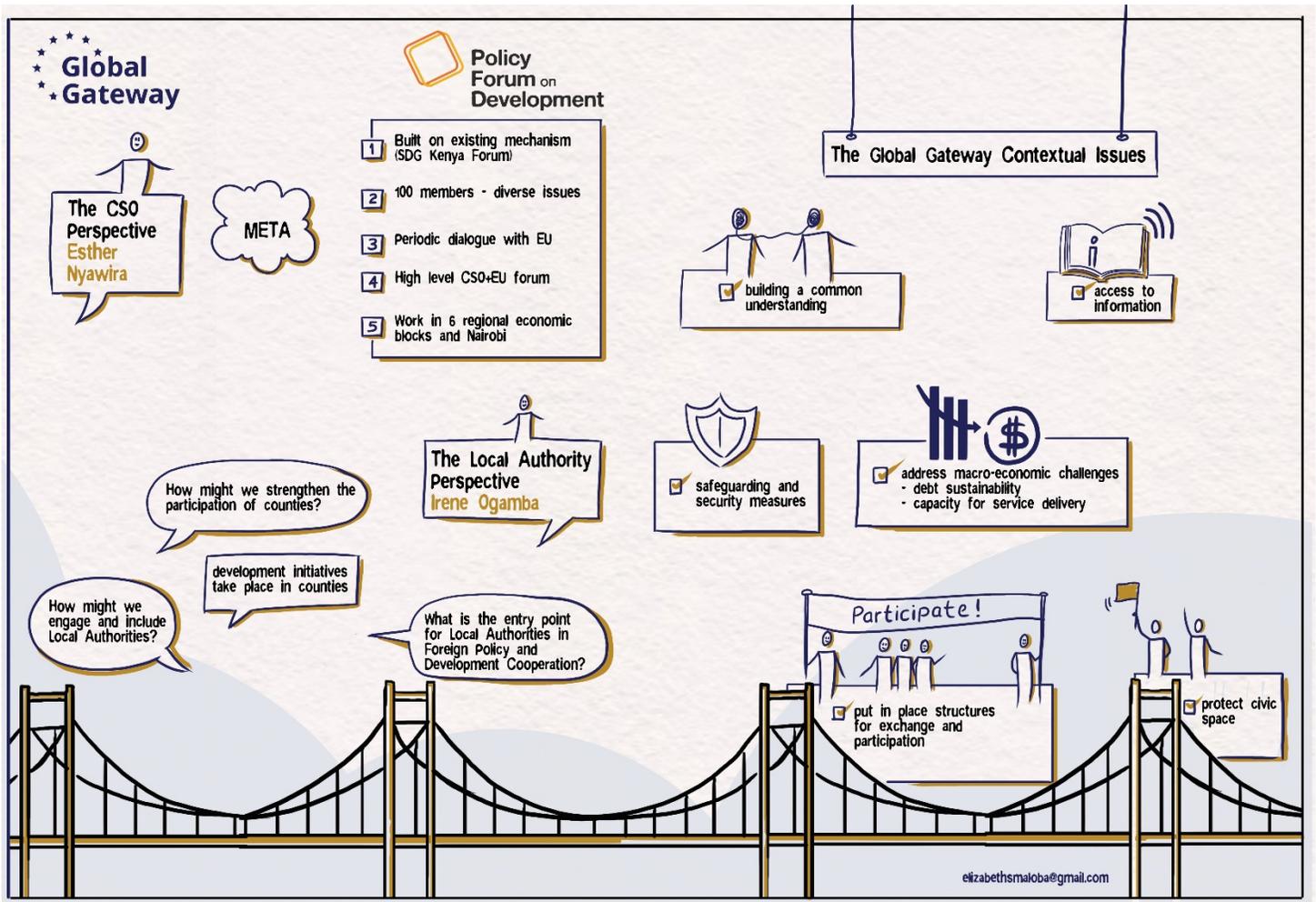
Décryptage des investissements dans le cadre de la stratégie «Global Gateway» en Afrique: Exemple du Kenya

Au cours de cette session plénière animée par **Maureen Olyaro**, le panel a examiné le Kenya comme étude de cas pour discuter de la stratégie « Global Gateway », à la fois du point de vue de la délégation de l'UE et du point de vue des OSC/AL sous la forme du mécanisme d'engagement au niveau national. L'objectif était de mieux comprendre les investissements au titre de la stratégie « Global Gateway » au Kenya et, dans une certaine mesure, en Afrique, et de mieux comprendre le rôle des OSC et des autorités locales dans l'élaboration de la mise en œuvre des projets de la stratégie « Global Gateway ».



Alexandre Baron, chef de la section « Gouvernance et macroéconomie » de la délégation de l'UE au Kenya, a souhaité la bienvenue aux participants au nom de la délégation de l'UE. Il a résumé l'initiative « Global Gateway » de l'UE au Kenya, en décrivant ses objectifs et ses projets spécifiques dans divers secteurs tels que l'énergie, les transports et la connectivité numérique. Lancée en 2021, la stratégie « Global Gateway » vise à renforcer les relations entre l'UE et le Kenya au moyen d'investissements dans les infrastructures qui favorisent la création d'emplois, la croissance économique et l'alignement sur les valeurs de l'UE telles que l'état de droit, la démocratie et les droits de l'homme. Le Kenya, en tant que partenaire stratégique en Afrique de l'Est, est au cœur de cette initiative. Les domaines d'intervention sont les suivants : 1) Énergie : l'UE soutient l'objectif du Kenya de parvenir à 100 % d'électricité renouvelable d'ici à 2030. Les initiatives actuelles comprennent la modernisation des centrales électriques, l'amélioration de la fiabilité du réseau et le développement de projets d'hydrogène vert. L'UE a financé de grands projets tels que le parc éolien de Turkana et travaille sur le programme « Green Resilient Electricity System » ; 2) Transport : l'UE investit dans le corridor nord, qui relie le Kenya aux pays voisins. Les projets comprennent la modernisation d'autoroutes telles que les routes Mombasa-Kilifi et Mombasa-Maria Kenyatta, pour un montant total de 750 millions d'euros. Ces projets mettent également l'accent sur les avantages communautaires, tels que la formation professionnelle des jeunes et l'amélioration des transports non motorisés; 3) Transports publics: le système de transport rapide par autobus (BRT) de Nairobi, une initiative clé visant à réduire la congestion et à améliorer la facilitation des échanges, est en cours de développement avec un investissement de 347 millions d'euros; et 4) Numérisation: plusieurs initiatives visant à améliorer la connectivité numérique, en particulier dans les zones mal desservies. La stratégie « Global Gateway » est mise en œuvre selon une approche d'action collective, par l'intermédiaire de la « Team Europe », dans le cadre de laquelle l'UE collabore avec les États membres, les institutions financières et le secteur privé pour cofinancer des projets. Cette approche coopérative vise à maximiser l'impact des investissements, mais des défis tels que les retards de financement peuvent survenir. En conclusion, la stratégie « Global Gateway » de l'UE au Kenya est une

initiative à multiples facettes visant à stimuler le développement des infrastructures, à renforcer le commerce et la connectivité, à créer des emplois et à promouvoir une croissance durable.



Esther Nyawira, coordinatrice du programme META, de FEMNET, a décrit la création et les objectifs d'une nouvelle initiative de la société civile au Kenya intitulée « Meaningful Engagement Transformative Action for Structured CSOs Dialogue in Kenya » (META), qui vise à favoriser le dialogue entre les organisations de la société civile (OSC) et l'Union européenne (UE). L'initiative a débuté en mars 2024 et se poursuivra jusqu'en décembre 2027. Il s'agit d'un effort de collaboration avec le SDG Kenya Forum, qui a l'expérience de rassembler les OSC pour suivre les progrès des ODD et produire des rapports parallèles. L'objectif est de faciliter des dialogues structurés et réguliers entre les OSC et l'UE pour discuter des questions de développement et de l'impact des projets de l'UE au Kenya. L'initiative implique 100 membres d'OSC, sélectionnés parmi un bassin de 146 candidats. L'accent est mis sur la représentation des groupes marginalisés, tels que les organisations de défense des droits des femmes, les personnes handicapées et les communautés autochtones. L'objectif est d'inclure à la fois des OSC bien établies, principalement basées à Nairobi, ainsi que des organisations locales et communautaires travaillant dans des zones plus reculées.

Les OSC rencontreront l'UE tous les trimestres pour discuter de questions clés. À partir de 2025, il y aura deux dialogues par trimestre, ainsi qu'un forum annuel de haut niveau pour les OSC et l'UE. L'initiative couvre six blocs économiques régionaux au Kenya (Sud-Est, Côte, Lac, Frontière, Mont Kenya et Abadias), assurant la représentation des 47 comtés. L'initiative se concentre sur les trois principaux domaines prioritaires de la [coopération de l'UE avec le Kenya](#):¹ la transition écologique, le développement humain et la numérisation (en lien avec l'initiative «Global Gateway»); la gouvernance démocratique, la paix et la sécurité; et les questions transversales comprenant les droits des femmes et des jeunes, les

¹ [mip-2021-c2021-9088-kenya-annex_fr.pdf \(europa.eu\)](#)

droits de l'homme et la promotion d'un environnement favorable aux OSC au Kenya. L'initiative n'en est qu'à ses débuts, mais elle a suscité un vif intérêt parmi les OSC kényanes, qui sont désireuses de s'engager dans le processus de dialogue et de faire entendre leur voix. L'une des principales conclusions des réunions initiales était que de nombreuses OSC locales ignoraient la présence de l'UE au Kenya, associant souvent des projets d'infrastructure (comme la construction de routes) à la participation de la Chine plutôt qu'au soutien européen. En conclusion, cette nouvelle initiative vise à renforcer les liens entre les OSC et l'UE, en donnant à la société civile kényane plus d'influence pour orienter les discussions sur les priorités de développement et l'implication de l'UE dans le pays.

Irene Ogamba, directrice des services juridiques du Conseil des gouverneurs au Kenya, a discuté du rôle des gouvernements des comtés dans le système de gouvernance décentralisé du Kenya et de leur implication dans le développement et l'engagement international. Le Conseil des gouverneurs représente les 47 comtés kenyans. Il a été créé après la constitution de 2010, qui a introduit un système de gouvernance décentralisé, passant d'un gouvernement local centralisé à des gouvernements de comté indépendants. L'objectif de la déconcentration est de veiller à ce que les services soient fournis au niveau le plus bas, en rendant la gouvernance plus accessible et mieux adaptée aux besoins de la population.

Le Conseil agit en tant que structure intergouvernementale, aidant à rationaliser et à hiérarchiser les questions relatives aux comtés aux niveaux national et mondial. Bien que les comtés soient indépendants, le Conseil facilite la coordination de leurs besoins, en veillant à ce que les préoccupations des comtés les plus petits soient prises en compte. Il vise à promouvoir une déconcentration effective, en renforçant le principe de subsidiarité, selon lequel les services devraient être fournis par l'autorité compétente la plus basse (gouvernements de comté). La Constitution définit les rôles des gouvernements nationaux et des comtés, y compris les responsabilités partagées pour les infrastructures (par exemple, les routes et l'énergie) et la santé, la formation professionnelle et l'éducation de la petite enfance. Elle a souligné l'importance croissante des gouvernements des comtés dans les affaires internationales, en particulier dans les initiatives de développement soutenues par des partenaires extérieurs tels que l'UE. Il est nécessaire de clarifier le rôle des gouvernements des comtés dans la politique étrangère du Kenya et de veiller à ce qu'ils soient intégrés dans les discussions et les engagements mondiaux, en particulier en ce qui concerne les besoins de développement au niveau local. Elle a souligné que les gouvernements des comtés jouent un rôle essentiel dans le développement du Kenya et doivent être activement impliqués dans l'élaboration des politiques, l'exécution des programmes et l'engagement dans des partenariats internationaux. La mise en œuvre efficace des projets et des politiques nécessite leur participation à chaque étape.

Les discussions ont mis en évidence le besoin de transparence, de collaboration et de participation significative de la société civile et des autorités locales aux processus de développement. Les participants se sont inquiétés de l'impact de la dette sur le développement, de l'importance de traiter les questions de migration et de la nécessité de pratiques commerciales équitables qui profitent aux économies locales.

Interrogée sur les questions contextuelles à prendre en considération lors de la mise en œuvre d'un mécanisme de dialogue structuré entre la délégation de l'UE au Kenya et les OSC, **Esther Nyawira** a souligné: 1) Accès à l'information: Il est essentiel de veiller à ce que les informations sur les projets et initiatives de l'UE soient accessibles aux OSC et aux communautés qu'elles desservent, et à ce que le contenu soit rédigé dans une langue et dans un format faciles à comprendre, afin que les OSC puissent s'engager et contribuer efficacement aux dialogues sur les domaines prioritaires; 2) Il est nécessaire que les OSC développent une compréhension commune des initiatives de l'UE, non seulement en ce qui concerne le renforcement des capacités, mais aussi en ce qui concerne la création d'un alignement sur les priorités et les objectifs de l'UE, ce qui fait actuellement défaut; 3) Compte tenu du climat sociopolitique actuel au Kenya et dans d'autres parties du monde, les OSC sont préoccupées par la sécurité lorsqu'elles s'engagent dans ces dialogues, et elles sont particulièrement préoccupées par les risques potentiels pour les personnes qui s'expriment, en particulier lorsqu'elles discutent de sujets sensibles tels que la gouvernance, la paix et la sécurité. Des mesures de protection adéquates doivent être mises en place pour que les participants se sentent en sécurité. Plus généralement, les difficultés liées au rétrécissement de l'espace civique

au Kenya, en raison des pressions politiques et sociales, peuvent également avoir une incidence sur l'efficacité de ces dialogues ; par conséquent, il est important de le reconnaître et de fournir un espace sûr pour que les participants puissent parler ouvertement, sans crainte de représailles. Sur la même question, **Alexandre Baron** convient de l'importance de créer un environnement propice à la participation de la société civile, en indiquant que les facteurs clés incluent la garantie de l'accès à l'information et la mise en place de structures appropriées pour faciliter les dialogues structurés entre l'UE et les parties prenantes locales. À cet égard, la délégation de l'UE a travaillé à l'établissement de dialogues structurés avec le gouvernement national et s'attache à présent à étendre ce dialogue aux gouvernements des comtés du Kenya, en particulier en ce qui concerne l'initiative « Global Gateway ». Il a également souligné la nécessité d'un examen attentif du contexte macroéconomique (avec des préoccupations croissantes quant à la soutenabilité de la dette), des priorités gouvernementales (le Kenya souhaite toujours investir dans des services publics essentiels tels que l'éducation, la santé et la numérisation – par exemple, il existe un débat sur la question de savoir si des projets tels que le transport rapide par autobus devraient être prioritaires, compte tenu des services existants à Nairobi, tels que le système de transport public «matatu»), et de la conception d'instruments financiers (qui devraient être alignés sur les contraintes budgétaires du Kenya), afin d'assurer une collaboration fructueuse sur les projets d'infrastructure et de développement.

Au cours des discussions en plénière, la conversation s'est concentrée sur l'assurance de l'inclusivité, l'impact des investissements en infrastructures et la nécessité de pratiques financières et commerciales équitables. L'accent a également été mis sur l'importance d'aider les pays en développement dans les domaines de la gouvernance et de la croissance économique, avec une attention particulière accordée aux conditions des prêts, au rôle de l'aide publique au développement (APD) dans le nouveau paradigme du financement du développement, à la nécessité du transfert de technologie et à l'importance de l'accessibilité et de l'inclusion.

Dans l'ensemble, la réunion a ouvert la voie à de nouvelles discussions sur la manière de renforcer la collaboration entre les autorités locales, la société civile et l'UE pour atteindre les objectifs de développement durable en Afrique. Les participants ont été encouragés à réfléchir de manière critique au rôle des diverses parties prenantes dans le développement et à proposer des recommandations concrètes pour les initiatives futures.

Stratégies d'investissement pour le développement dans les domaines prioritaires en Afrique

Actions multipartites visant à accélérer une transition verte (et équitable) en Afrique

Cette session a été animée par **Melvin Khabenje**, responsable des politiques et des affaires juridiques de l'Alliance coopérative internationale Afrique (ACI Afrique), qui a ouvert la réunion en soulignant l'importance des actions multipartites pour accélérer une transition verte et équitable en Afrique. Il a encouragé les participants à partager leurs expériences et leurs idées sur le financement d'initiatives durables. Il a reconnu les préoccupations soulevées au sujet de l'efficacité du financement et de la nécessité d'une meilleure utilisation des ressources disponibles. **Jean Pierre Djibu** a partagé ses expériences de la République démocratique du Congo concernant les partenariats qui ont favorisé une collaboration efficace et profité aux communautés locales. Ses idées ont souligné l'importance de partenariats significatifs pour parvenir à des solutions durables.

Partenariat multipartite sur le climat en République démocratique du Congo

Dans le cadre du partenariat AIMF-Union européenne (SGA3), dans le cadre du programme «Villes universitaires», un groupe de travail thématique intitulé «Environnement-Changement climatique pour des villes durables dans la sous-région des Grands Lacs» fonctionne comme un réseau d'experts des universités et des territoires (REUNIT) sous la coordination de la plateforme des autorités locales des pays des Grands Lacs (PALPGL). Ce groupe de travail thématique consulte les villes sur les questions d'environnement et de changement climatique et mobilise les universités et / ou les instituts de recherche d'Afrique centrale et continentale pour relever les défis environnementaux et climatiques. Ces groupes de travail fournissent aux villes membres du PALPGL une expertise et de nouvelles perspectives sur les questions climatiques, alimentent le dialogue sous-régional, renforcent les capacités des villes à préserver l'environnement et à limiter les effets du changement climatique. Le programme opère dans la région des Grands Lacs (villes de Kasumbalesa, Bukavu, Bujumbura et Rusizi), en collaboration avec l'Université de Lubumbashi, l'Université de Bukavu, l'Université de Bujumbura et l'Université nationale du Rwanda. Le programme SGA3 soutient les mécanismes d'échange et de renforcement des capacités pour mettre en œuvre des cadres de consultation sous-régionaux dirigés par les villes, et encourage les consultations multipartites pour soutenir le développement territorial durable. Vous pouvez en savoir plus sur le projet ici: <https://www.aimf.asso.fr/actualite/villes-et-universites-de-nouveaux-partenariats-pour-des-villes-durables/>

Les participants ont discuté de l'importance de la participation locale à la transition écologique, en mettant l'accent sur le rôle de la participation communautaire dans le développement de solutions localisées et le suivi des progrès. Un consensus s'est dégagé sur la nécessité d'approches décentralisées et de la participation des autorités locales et des organisations de la société civile (OSC) à la conduite des initiatives. **Xola Pakati**, de l'Association sud-africaine des collectivités locales, a fait part de ses préoccupations concernant les conditions socio-économiques qui affectent les communautés, en particulier en ce qui concerne la déforestation et les besoins énergétiques. Il a souligné que sans sources d'énergie alternatives, les initiatives visant à réduire la déforestation seraient inefficaces. Ce point a résonné avec d'autres, qui ont noté que l'industrialisation et l'exploitation illégale sont les principaux moteurs de la déforestation, plutôt que les pratiques des communautés locales. **Mahdi Khomsi** de BusinessMed a discuté des défis auxquels sont confrontées les petites et moyennes entreprises (PME) dans la transition vers des modèles d'affaires plus écologiques. Il a souligné la nécessité de former et de soutenir les PME, en particulier en les reliant à la recherche et à l'innovation pour faciliter cette transition. **Thomas Taylor**, de la Confédération syndicale internationale, a souligné l'importance d'assurer un travail décent à mesure que les progrès technologiques sont mis en œuvre. Il a souligné que le développement économique rapide peut conduire à des problèmes tels que l'informalité de la main-d'œuvre, qui doit être traitée pour maintenir les normes du travail. **Lillian Alex**, du Forum des organisations de la société civile d'Afrique de l'Est, a partagé des idées sur les transitions énergétiques dans les pays d'Afrique de l'Est, notant à la fois les progrès et les défis. Elle a souligné la nécessité de développer les infrastructures pour soutenir ces transitions et a fait part de ses préoccupations quant à l'abordabilité des nouvelles sources d'énergie pour les communautés rurales.

La discussion a souligné la nécessité de l'appropriation locale, du renforcement des capacités et du transfert d'expertise pour mettre en œuvre efficacement les initiatives vertes. Les participants ont convenu de l'importance d'approches collaboratives impliquant diverses parties prenantes, y compris les communautés locales, les gouvernements et le secteur privé.

Investissements dans la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement (également dans le cadre de projets d'infrastructure tels que les corridors de transport, et y compris la numérisation).

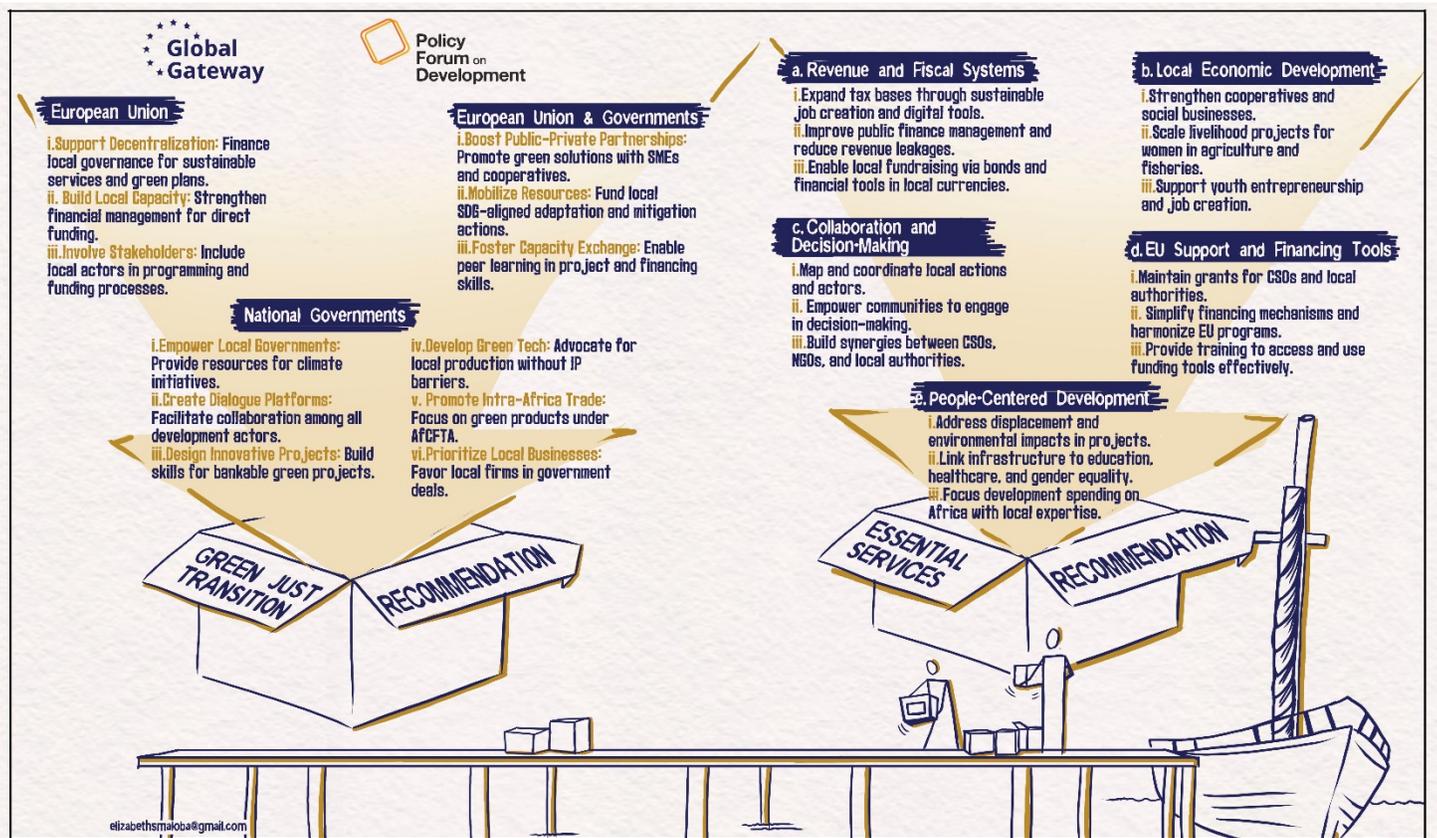
Claire Frost, responsable des programmes au Forum des collectivités locales du Commonwealth (CLGF), a animé cette session sur les solutions innovantes pour mobiliser des financements en faveur du développement, en particulier dans le contexte d'importants déficits d'infrastructures en Afrique, que la Banque africaine de développement estime entre 130 et 170 milliards de dollars, alors que les investissements actuels s'élèvent à environ 60 millions de dollars. **Richard Okuku**, de

L'Association ougandaise des collectivités locales, a partagé son point de vue sur le régime de transfert budgétaire intergouvernemental mis en place en Ouganda pour améliorer le financement des collectivités locales. Il a souligné l'importance de la numérisation de la collecte des revenus pour améliorer l'efficacité et la transparence, notant que les gouvernements locaux ont considérablement augmenté leurs revenus grâce à la numérisation. Richard Okuku a également discuté de la nécessité de mettre en commun les mécanismes de financement pour permettre aux gouvernements locaux de collaborer sur les investissements dans les infrastructures et les services sociaux.

Chantal Umhuza de Femnet a souligné le besoin critique de mobilisation des ressources nationales dans les secteurs de la santé et de l'éducation, soulignant que la dépendance à l'égard du financement extérieur peut conduire à des vulnérabilités. Elle a souligné que de nombreux pays africains n'ont pas respecté l'engagement de la Déclaration d'Abuja d'allouer 15% des budgets nationaux aux soins de santé. Chantal Umhuza a plaidé en faveur d'une réglementation visant à garantir que la participation du secteur privé aux soins de santé ne compromette pas l'accessibilité et l'abordabilité. Un appel a été lancé en faveur d'une meilleure coordination et d'une meilleure communication entre les parties prenantes afin d'éviter les doubles emplois et de veiller à ce que le financement soit utilisé efficacement. Plusieurs participants ont fait part de leurs préoccupations quant à l'impact des mesures d'austérité et de la dette sur les services publics, en particulier dans les domaines de l'éducation et des soins de santé. **Wael Gamal**, du Réseau des ONG arabes pour le développement, a souligné l'importance de définir des critères de développement au-delà des infrastructures, plaidant pour une focalisation sur les droits sociaux et économiques.

La réunion s'est conclue par un consensus sur la nécessité d'une approche plus intégrée du développement économique local, soulignant l'importance des autorités locales en tant qu'acteurs clés dans la mise en œuvre des initiatives de développement. Les participants ont convenu que les gouvernements locaux devraient être inclus dans les discussions sur l'investissement étranger direct et que leur rôle en tant qu'acteurs étatiques devrait être reconnu dans les négociations avec les gouvernements nationaux et les partenaires internationaux.

Recommandations sur les transitions vertes et équitables et sur les investissements dans les services essentiels



Suivi du sommet UA-UE: Où en sommes-nous aujourd'hui?

Marlene Holzner, cheffe d'unité, collectivités locales du G2, organisations et fondations de la société civile, partenariats internationaux, Commission européenne, a animé cette session.

Linda Gouman, de l'Agence de développement de l'Union africaine AUDA-NEPAD, a souligné les principales réalisations et progrès réalisés par l'AUDA-NEPAD en collaboration avec l'Union africaine (UA) et l'UE depuis le sommet. L'objectif principal était de garantir l'alignement avec les objectifs de l'Agenda 2063, en particulier dans les domaines de l'énergie, de la numérisation, des infrastructures et de l'intégration économique. Parmi les initiatives notables figurent des projets d'énergie renouvelable au Nigeria et au Cameroun, des efforts en cours tels que le câble sous-marin Medusa et un soutien à l'apprentissage et à la gouvernance en ligne. La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) a désormais vu 47 pays signer l'accord en 2023 et l'UA participe activement au développement des infrastructures régionales, avec la semaine PIDA actuellement en cours à Addis-Abeba. En plus de l'intégration économique et des infrastructures, l'AUDA-NEPAD a renforcé la collaboration dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'action climatique. En ce qui concerne la paix, la sécurité et les migrations, l'organisation a lancé le programme Triple Nexus, axé sur la reconstruction et la consolidation de la paix après un conflit dans des pays tels que la Somalie, le Soudan du Sud, la Sierra Leone, le Rwanda, le Mozambique, la Libye, la RDC et l'Éthiopie. Ces efforts reflètent l'engagement de l'UA à faire progresser le développement du continent au moyen d'initiatives de collaboration avec l'UE et d'autres partenaires.

Domenico Rosa, chef d'unité, A1 Partenariats stratégiques avec l'Afrique et les pays ACP, Partenariats internationaux, Commission européenne, a réfléchi au partenariat de longue date entre l'Afrique et l'Europe, en soulignant son importance en tant que l'une des relations les plus complètes et les plus durables que l'Afrique entretient avec un partenaire extérieur. En 2022, un sommet s'est tenu à Bruxelles, au cours duquel les deux continents se sont mis d'accord sur une vision commune à l'horizon 2030, qui vise à aborder quatre domaines clés : la paix et la sécurité, la prospérité, les migrations et le multilatéralisme.²

L'UE s'est engagée à faire des progrès et à "faire avancer les discussions". L'approche de l'UE comprend l'initiative « Global Gateway », un plan mondial d'investissement dans les infrastructures qui vise à accroître l'autonomie stratégique et à combler les lacunes en matière d'infrastructures critiques, en particulier en Afrique. L'objectif est non seulement de construire des infrastructures physiques, mais aussi de soutenir les systèmes environnants pour assurer la durabilité à long terme. Livré dans le cadre d'une approche « Team Europe », c'est-à-dire en combinant les ressources de l'UE avec les contributions des États membres pour créer des projets transformateurs aux niveaux local, national, régional et continental, il vise à réduire le déficit d'investissement mondial. Des projets tels que le plan directeur de l'électricité, les initiatives en matière d'énergie renouvelable et la production d'énergie à partir de solutions hors réseau font partie de cet effort plus large. L'UE met l'accent sur la mobilisation de divers acteurs — le secteur privé, la société civile et les banques internationales de développement — pour apporter un soutien financier à ces initiatives, en recourant à des financements mixtes et à des garanties afin de réduire les coûts d'investissement.

En outre, il a souligné l'importance de la mobilisation des ressources locales, y compris les fonds de pension, les ressources financières nationales et la lutte contre les flux financiers illicites. Les envois de fonds de la diaspora africaine constituent une ressource financière importante, qui rivalise d'ampleur avec l'aide publique au développement. En fin de compte, une approche coordonnée est nécessaire, où l'Afrique et l'Europe travaillent ensemble pour libérer le potentiel de toutes les ressources financières et infrastructurelles disponibles, en veillant à ce que les projets répondent aux besoins des populations au niveau local.

² Voir le récent rapport de mise à jour partagé en arrière-plan: Rapport [conjoint Commission européenne – AUDA-NEPAD: mise en œuvre de la vision à l'horizon 2030 – Commission européenne \(europa.eu\)](#)

Khadija Mahecor Diouf, maire de la municipalité de Golf Sud au Sénégal, a plaidé en faveur du rôle central des autorités locales dans l'élaboration de l'avenir des partenariats Afrique-Europe. En tant que l'une des rares femmes maires au Sénégal, elle représente à la fois les gouvernements locaux et la voix de la population, en particulier les jeunes citoyens et les communautés vulnérables. Elle a souligné que les autorités locales sont à l'avant-garde de la résolution de problèmes clés tels que le changement climatique, le chômage, la pauvreté et l'autonomisation des femmes. Cependant, elle a mis en évidence une lacune critique : de nombreux projets de développement, bien qu'initiés au niveau du gouvernement central, n'impliquent pas pleinement les autorités locales, ce qui se traduit par des initiatives déconnectées des besoins de la population sur le terrain.

Elle a appelé à un changement dans la façon dont ces partenariats sont structurés, demandant instamment que les autorités locales soient intégrées dans les processus décisionnels et dotées des pouvoirs financiers et de gouvernance dont elles ont besoin pour mettre en œuvre efficacement les projets de développement. Elle a souligné que la décentralisation, le renforcement des capacités et l'engagement multipartite sont essentiels pour favoriser une croissance durable et inclusive. En outre, elle a plaidé en faveur d'une augmentation des investissements dans le développement économique local, la création d'emplois et l'alignement sur les objectifs de développement durable.

Elle a exhorté toutes les parties prenantes, y compris l'UE et l'Union africaine, à travailler ensemble pour créer un environnement qui soutienne la gouvernance décentralisée et le leadership local, conduisant finalement à une transformation significative et communautaire.

Andrzej Dabkowski, responsable de la performance et du suivi de l'UE par l'UA à la Fondation Afrique Europe, a donné un aperçu critique du partenariat Afrique-Europe³, en mettant l'accent sur la transparence, la confiance et la nécessité d'une collaboration plus efficace. L'une des missions principales de la fondation est de suivre les engagements financiers et politiques Afrique-Europe, en particulier à la suite du sommet UA-UE de 2022. Il a souligné l'importance de la visibilité de ces engagements, notant que bien qu'il y ait eu des développements positifs, tels qu'un mécanisme de suivi pour suivre les résultats du sommet, il subsiste un écart important dans la mise en œuvre réelle. De nombreux engagements demeurent aspiratoires et manquent d'objectifs mesurables, ce qui rend difficile l'évaluation de leur impact.

M. Dabkowski a souligné les progrès accomplis depuis le sommet UA-UE de 2022, en particulier dans les domaines des engagements financiers, de la paix et de la sécurité, ainsi que des migrations et de la mobilité. Notamment, le sommet a introduit un mécanisme de suivi formel pour suivre la mise en œuvre des engagements, une étape qui n'était pas présente dans les accords précédents. Bien que le mécanisme n'en soit encore qu'à ses débuts, le récent rapport de la Commission européenne sur les relations entre l'Afrique et l'UE représente un progrès tangible sur la voie de l'obligation de la redevabilité et de la promotion d'un engagement plus transparent entre les deux continents.

En ce qui concerne la paix et la sécurité, des progrès importants ont été accomplis, l'UE soutenant des missions de paix dirigées par l'Afrique, telles que celle menée dans le nord du Mozambique. La facilité européenne pour la paix, créée pour soutenir ces initiatives, a engagé plus d'un milliard d'euros en faveur des missions de paix en Afrique, malgré les défis posés par le conflit en Ukraine, détournant une grande partie du financement. La fondation note également le rôle croissant de l'Afrique dans les initiatives de paix mondiales, telles que la mission de paix menée par sept présidents africains en Russie et en Ukraine, mettant en évidence l'influence diplomatique croissante de l'Afrique.

Dans le domaine des migrations et de la mobilité, des progrès ont été accomplis pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre en Europe et à la demande d'emplois en Afrique. L'UE a engagé près d'un milliard d'euros dans le cadre de son initiative « Mobilité des jeunes pour l'Afrique », qui comprend Erasmus pour les échanges d'étudiants et les partenariats de

³ See detailed report shared as background:

https://www.africaeuropefoundation.org/uploads/The_Africa_Europe_Foundation_Report_February_2024_ca9c64397f.pdf

formation professionnelle. En outre, de nouveaux programmes de mobilité des talents visent à offrir aux jeunes africains des possibilités de travailler en Europe, en renforçant les compétences qui peuvent à terme bénéficier aux économies africaines. Toutefois, les préoccupations concernant la fuite des cerveaux et les implications en matière de droits de l'homme des pactes migratoires de l'UE avec les pays d'Afrique du Nord restent des défis à relever. Malgré ces problèmes, il a souligné que le cadre fondamental pour une coopération plus approfondie est en place et qu'avec des efforts continus, le partenariat entre l'Afrique et l'Europe peut parvenir à un impact significatif et durable.

Lors de la **discussion ouverte avec le public**, une participante du Mali a souligné le lien fondamental entre la paix et le développement, en particulier dans les régions sujettes aux conflits comme le Sahel, et a appelé à un changement de l'approche de l'Europe en matière de développement en Afrique, en insistant sur le fait que la paix doit être prioritaire avant que d'autres initiatives de développement puissent réussir. Elle a également plaidé pour une approche de partenariat qui s'attaque aux causes profondes des conflits et offre des opportunités durables aux populations locales. Domenico Rosa a évoqué les investissements importants de l'Union dans la paix et la sécurité sur le continent africain, en particulier l'architecture africaine de paix et de sécurité et la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, pour lesquelles le financement de l'Union dépasse 2,5 milliards d'euros. Il a souligné que l'UE a toujours plaidé en faveur de missions de paix dirigées par l'Union africaine, une approche qui garantit que les opérations de paix sont plus autonomes et pertinentes au niveau régional. En outre, les efforts de l'UE ont aidé l'Union africaine à mettre en place son Fonds africain pour la paix, conçu pour permettre l'autofinancement des initiatives de paix, ce qui conduira à terme à une plus grande indépendance financière de l'Union africaine dans la gestion de ses opérations de paix et de sécurité.

Depuis le public, un thème récurrent a été le besoin d'une approche multi-niveaux dans le partenariat UE-Afrique, impliquant une collaboration aux niveaux local, national et régional. Les participants ont suggéré qu'une approche ascendante est cruciale, les autorités locales, les organisations de la société civile (OSC) et les communautés jouant un rôle central dans la réussite des projets, car cela garantirait que le processus de développement soit plus inclusif et reflète mieux les besoins locaux. Certains participants ont souligné l'importance d'impliquer les populations et les autorités locales dans les projets de développement, ainsi que la nécessité pour les gouvernements locaux d'être des partenaires actifs, et non de simples bénéficiaires, dans la prise de décision et la mise en œuvre des projets.

Les participants ont fait part de leurs préoccupations quant à l'incidence que le modèle « Global Gateway » aura sur le partenariat UA-UE, en particulier sur les modalités de financement compte tenu des niveaux élevés d'endettement dans de nombreux pays, du rôle prépondérant du secteur privé et des banques, ainsi que du devenir du soutien aux domaines de développement qui ne sont pas prioritaires dans le cadre de la stratégie « Global Gateway ».

En réponse à certaines questions du public, Marlene Holzner a expliqué qu'il y a un changement majeur dans l'approche européenne de l'aide au développement, en mettant en avant une transition des subventions traditionnelles dans divers domaines au profit de la mobilisation d'investissements dans le développement des infrastructures par l'intermédiaire du FEDD+⁴, des institutions financières et de financement du développement européennes, avec un montant réduit de subventions dans le cadre d'autres programmes d'aide extérieure de l'UE. L'accent est mis sur des projets financièrement viables, avec des investissements dans les infrastructures visant à créer des emplois et à générer de la richesse à long terme dans les communautés locales. Elle a reconnu que cette transition pose des défis, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé, où il est souvent difficile, voire impossible, de générer des revenus ou de facturer des frais pour rembourser les prêts. Bien que les parties prenantes locales puissent participer aux consultations et aux évaluations d'impact, les décisions finales concernant le financement et la mise en œuvre des projets relèveront des banques, des gouvernements et de la Commission européenne. Elle a également souligné que les réalités financières auxquelles l'UE est confrontée, notamment une réduction du budget en raison de l'augmentation des dépenses de défense, entraîneront probablement une diminution du financement des programmes de développement en Afrique à l'avenir. Cela justifie

⁴ [Fonds européen pour le développement durable Plus - Commission européenne](#)

davantage la transition vers un modèle plus durable, basé sur des prêts, pour financer les infrastructures et le développement.

Suivi du Sommet UA-UE: Analyse approfondie pour avancer

Trois tables rondes parallèles se sont concentrées sur trois axes des discussions du sommet permettant aux participants d'échanger leurs points de vue sur des aspects plus spécifiques de la relation UA-UE. Les participants ont été invités à partager leurs expériences et à proposer des recommandations pour faire progresser les engagements.

Table ronde 1: Engagement de suivi UA-UE pour la paix, la sécurité et la migration

La réunion s'est concentrée sur les questions interconnectées de sécurité, de migration et de développement, avec un accent particulier sur la région du Sahel. **Seidik Abba**, journaliste et président du Centre international d'études et de réflexions sur le Sahel (CIREs), a prononcé un discours liminaire. Il a souligné la nécessité d'une compréhension globale de la migration, soulignant qu'elle ne peut être considérée isolément de la sécurité et de la paix. Il a souligné que la migration interne, en particulier dans des pays comme le Burkina Faso, est un problème important, avec des millions de personnes touchées par le déplacement en raison de l'insécurité. Seidik Abba a fait valoir que la lutte contre la migration nécessite une approche holistique qui prend en compte les causes profondes de l'insécurité et le besoin de paix. Il a appelé à un changement de paradigme dans la façon dont ces questions sont abordées, plaidant pour l'inclusion des populations locales dans les discussions sur la sécurité et la migration. Il a noté que les initiatives de développement, telles que les projets d'infrastructure, ne peuvent réussir sans sécurité, illustrant la nécessité d'une approche coordonnée qui intègre les stratégies de paix, de sécurité et de migration. En outre, il a critiqué les partenariats actuels et les approches adoptées par les acteurs internationaux, en particulier l'UE, qui traitent souvent la migration comme une question distincte du développement et de la sécurité, et a appelé à une stratégie plus inclusive qui implique tous les pays concernés.

La discussion a mis en évidence la nécessité d'une stratégie collaborative et globale qui aborde les défis interdépendants de la migration, de la sécurité et du développement en Afrique, en particulier dans la région du Sahel. Les participants ont reconnu que des interventions réussies telles que le processus de réconciliation au Rwanda, ou le désarmement en Côte d'Ivoire, nécessitent l'implication des communautés locales et un changement dans la façon dont les partenariats sont structurés et mis en œuvre.

Table ronde 2: Engagement de suivi UA-UE pour le changement climatique et l'environnement

Wael Gamal, chef de l'unité « Droits économiques et sociaux » de l'initiative égyptienne pour les droits de la personne, a animé la discussion. **Salimata Ba** a présenté, au nom du Réseau des femmes au Sénégal, l'initiative « African Activists for Climate Justice », qui implique cinq organisations défendant la justice climatique dans huit pays africains. Elle a souligné l'impact significatif des changements climatiques sur les populations vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, et a décrit les efforts déployés à la base pour relever ces défis. Salimata Ba a souligné l'importance des solutions locales et de l'organisation communautaire, plaidant pour l'intégration des besoins des femmes et des jeunes dans les politiques gouvernementales et les plans nationaux d'adaptation. **Gertrude Rose Gamwera**, en tant que rapporteur, a reconnu l'importance des expériences de terrain pour façonner une action climatique efficace. Elle a souligné le rôle crucial des autorités locales dans la lutte contre les changements climatiques, soulignant la nécessité d'une approche à plusieurs niveaux incluant une collaboration locale, nationale et internationale. Les participants ont fait part de leurs préoccupations concernant les défis auxquels sont confrontées les femmes dans l'agriculture, en particulier l'insécurité foncière et l'accès aux ressources. Elle a souligné que les femmes manquent souvent d'un régime foncier stable, ce qui entrave leur capacité à mettre en œuvre des pratiques agricoles durables. La discussion a également porté sur la nécessité d'un soutien financier pour les initiatives à petite échelle et sur l'importance d'intégrer les considérations climatiques dans la gouvernance locale. Plusieurs participants ont souligné la nécessité du financement de la lutte contre le changement climatique, soulignant que les pays africains n'ont souvent pas la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour prendre des mesures adéquates en faveur du climat. Ils ont appelé à un plaidoyer accru en faveur du Nord pour remplir leurs engagements financiers en faveur

de l'action climatique, notant que de nombreux pays africains figurent parmi les moins pollués, mais sont disproportionnellement affectés par le changement climatique. Les participants ont souligné la nécessité d'aider les PME à passer à des pratiques durables, car elles sont cruciales pour le développement économique et la protection de l'environnement.

Dans l'ensemble, le groupe a souligné l'importance des voix locales dans les discussions sur le climat, la nécessité d'un accès équitable aux ressources et le rôle essentiel des femmes et des jeunes dans la défense de la justice climatique. Les participants ont convenu de la nécessité d'efforts de collaboration pour s'assurer que les politiques climatiques reflètent les besoins et les expériences des communautés touchées.

Faire participer les voix locales aux discussions sur le climat au Nigeria (programme en faveur des femmes dans le domaine de l'environnement): La nécessité d'équiper les jeunes en tant que leaders intergénérationnels dans les initiatives de changement climatique est critique, et au Nigeria, il existe de nombreuses initiatives qui impliquent les jeunes et les femmes. Un exemple est une initiative qui a inscrit 10 jeunes femmes féministes à une formation en leadership sur le changement climatique afin de leur donner les compétences nécessaires pour mener des campagnes de plaidoyer visant à promouvoir l'engagement sur des questions sociales et de droits de l'homme autour du changement climatique. Vous pouvez en savoir plus sur le projet ici: <https://wepnigeria.net/building-the-next-generation-of-african-feminist-climate-activists/>. Au Nigeria, il existe également des initiatives qui impliquent de travailler avec les agriculteurs ruraux pour promouvoir des pratiques agricoles durables où des informations vitales sont partagées sur les médias et par le biais d'émissions de radio, telles que le programme Farm Better Radio entièrement dédié aux agriculteurs. Vous pouvez en savoir plus sur le projet ici: <https://wepnigeria.net/press-release-wep-launches-farm-better-radio-programme/>

Gestion et conservation des forêts au Cameroun (Centre Technique pour les Forêts Communales) :

Au Cameroun, les autorités locales se sont mobilisées pour lutter contre la perte de couverture forestière. Elles ont collaboré avec les communautés pour sensibiliser et informer sur les mesures d'atténuation et ont consacré 10 % de leur budget municipal à ces activités.

Un soutien supplémentaire a été apporté par la Banque Nationale des Communes, qui finance jusqu'à 60 % des idées innovantes des communautés. Les communautés ont également établi des partenariats public-privé en allouant temporairement 2 à 3 hectares de couverture forestière à des fins de conservation. En outre, un budget régional a été mis à disposition pour soutenir les communautés vivant à proximité des forêts.

Pour plus d'informations sur le projet, veuillez consulter la présentation (en français) :

<https://pfdialogue.eu/cms/upload/THEMATIQUE%20SUR%20LA%20FORESTERIE%20URBAINE.pptx>

Table ronde 3: Financement, y compris le développement territorial, et la réforme fiscale

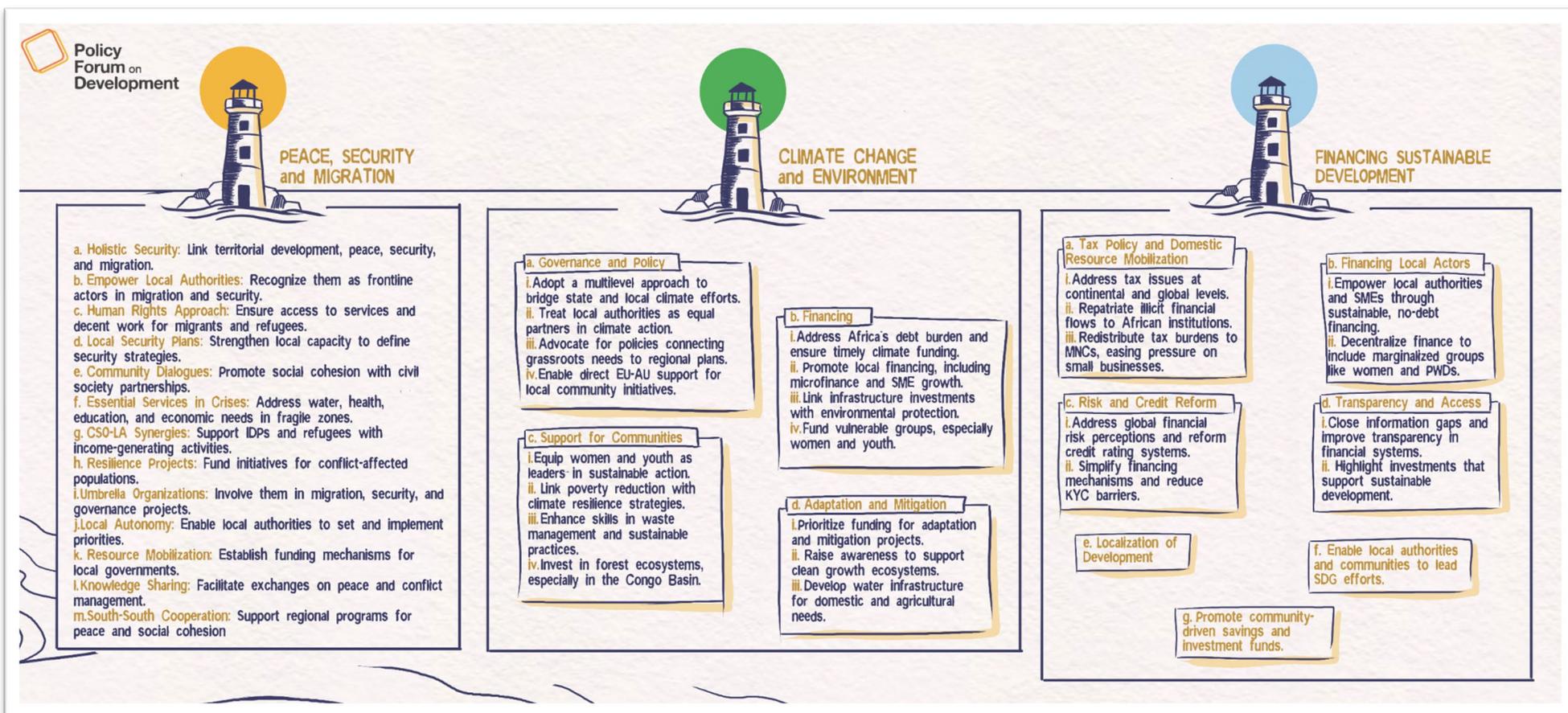
Cette table ronde a été animée par **Leonard Wanyama**, coordinateur régional du réseau de gouvernance fiscale de l'Afrique de l'Est. La conversation a porté sur les défis du financement du développement, en particulier en ce qui concerne la participation du secteur privé aux projets d'infrastructure. **Munir Ezedin** du Fonds d'équipement des Nations Unies a discuté des obstacles à l'investissement privé, y compris l'asymétrie de l'information et les problèmes de liquidité. Il a souligné la nécessité d'écosystèmes transparents pour attirer les investisseurs et a souligné les initiatives réussies en Afrique de l'Est qui ont démontré comment l'assistance technique et les mécanismes de financement innovants pouvaient mobiliser les investissements du secteur privé.

Stockage à froid solaire au Kenya. Les investisseurs du secteur privé qui pourraient investir dans le stockage à froid solaire ne connaissent souvent pas les bénéficiaires, en particulier les agriculteurs qui pourraient utiliser cette technologie, ni les restrictions liées à l'installation d'une unité de stockage à froid dans certaines régions. Le FENU investit dans la chaîne de valeur de l'entreposage solaire frigorifique et s'attaque à ces problèmes. Le FENU s'emploie à améliorer l'efficacité énergétique, à réduire les pertes après récolte et à réduire les émissions de carbone. Mais surtout, le FENU comble le manque d'informations auquel le secteur privé est confronté, ouvrant ainsi la porte à de nouveaux financements du secteur privé pour investir dans cette technologie. Ce modèle résout le problème de l'asymétrie de l'information et fournit un écosystème visible et transparent. Vous pouvez en savoir plus sur le projet ici: <https://mitigation-action.org/projects/kenya-post-harvesting-solar-cooling/>.

Soutenir les réfugiés en Ouganda pour obtenir KYC (know your customer). (KYC est le processus obligatoire d'identification et de vérification de l'identité du client lors de l'ouverture d'un compte). En l'absence de KYC, les réfugiés entrepreneurs ne peuvent pas accéder aux services bancaires. Le FENU a fourni une assistance technique pour aider les réfugiés à obtenir leur KYC, en utilisant un processus de vérification sur leurs smartphones. Le FENU a également fourni à la banque des garanties de première perte pouvant aller jusqu'à 75 % du prêt, afin que les entrepreneurs puissent emprunter à des taux d'intérêt moins élevés. Il s'agit d'un soutien direct au secteur non formel. Vous pouvez en savoir plus sur le projet ici: <https://www.uncdf.org/article/8408/reducing-the-cost-of-cash-how-to-scale-dfs-in-humanitarian-cash-payments-in-uganda>

Alfred Akibo Betts, expert fiscal du Sierra Leone, a abordé les complexités de la réforme fiscale, en particulier en ce qui concerne la taxation du carbone et son incidence potentielle sur les communautés vulnérables. Alfred Betts a souligné l'importance de concevoir des politiques fiscales qui tiennent compte du contexte socio-économique et de la nécessité de systèmes de conformité pour garantir une perception efficace des recettes.

Les participants ont souligné la nécessité de financer le développement et la localisation des ODD, en tant qu'élément clé du partenariat UA-UE. Ils ont exprimé leurs préoccupations quant à l'efficacité des politiques fiscales actuelles et à la nécessité de réformes qui élargiraient l'assiette fiscale tout en soutenant les communautés locales, reconnaissant le défi d'avoir une grande partie de la population travaillant sur le marché informel. Ils ont discuté de l'importance de créer des projets bancables qui s'alignent à la fois sur l'utilité sociale et les rendements financiers, notant le décalage entre les définitions de la bancabilité du gouvernement et du secteur privé. Le dialogue a également porté sur le problème des paradis fiscaux et des niveaux élevés d'endettement dans de nombreux pays, et a abordé le rôle des institutions financières internationales et la nécessité d'une architecture financière mondiale plus équitable. Les participants ont suggéré d'explorer la création d'une agence africaine du risque pour traiter la perception du risque et améliorer les conditions d'investissement en Afrique. Les discussions ont mis en avant l'importance de la collaboration entre les parties prenantes, y compris les gouvernements locaux, la société civile et les partenaires internationaux, afin de créer des solutions de financement durables qui répondent aux besoins des communautés. La décentralisation du financement a été examinée comme une voie à suivre. La nécessité de stimuler le financement des PME et de faciliter l'accès au financement pour les groupes marginalisés (comme les personnes handicapées, les femmes, etc.) a été soulignée. La session s'est conclue par un appel à la poursuite du dialogue et de la collaboration, soulignant la nécessité de solutions pratiques aux défis discutés.



Annexe : Points clés et recommandations

Voici les recommandations complètes partagées par les rapporteurs dans les groupes de discussion tenus les jours 1 et 2.

Recommandations pour une transition verte et équitable en Afrique

À l'intention de l'UE (en particulier dans le cadre de la stratégie « Global Gateway ») :

- Veiller à ce que les instruments de financement de l'UE tiennent compte des principes de décentralisation et y contribuent en renforçant les systèmes de gouvernance locale et leurs capacités à fournir des services publics de manière durable et à mettre en œuvre des plans de développement vert locaux.
- Accroître la part des projets mis en œuvre par les acteurs locaux (par rapport aux ONG internationales et au secteur privé) et, à cet effet, renforcer les capacités de gestion des finances publiques des entités décentralisées et des OSC.
- Impliquer les acteurs non étatiques et les élus locaux dans l'ensemble du processus de programmation, de la conception à l'évaluation et, à cet effet, définir et communiquer de manière transparente les critères d'accessibilité au financement.
- Promouvoir le commerce intra-africain entre les pays africains, par le biais de la ZLECAf, sur les produits verts, plutôt que des exportations en dehors de l'Afrique (Le modèle GG devrait favoriser le commerce intra-africain)

À l'intention de l'UE et des gouvernements nationaux :

- Renforcer le partenariat public-privé au niveau local pour favoriser l'émergence et le développement de PME et de coopératives/ESS avec des solutions vertes aux défis environnementaux et de développement.
- Soutenir davantage la mobilisation des ressources destinées à la mise en œuvre des plans de développement locaux conformément aux objectifs des ODD, en accordant une attention particulière aux mesures locales d'adaptation et d'atténuation.
- Soutenir (au fil du temps) le renforcement des capacités et les échanges entre pairs des autorités locales et d'autres parties prenantes (élus et techniciens, OSC), en promouvant l'amélioration des compétences en matière de gestion de projets, l'accès au financement et le transfert et le développement de technologies au niveau local et international afin d'accroître l'appropriation locale.

Aux gouvernements nationaux :

- Renforcer le rôle, les capacités et accroître les ressources des gouvernements locaux dans la mise en œuvre des initiatives climatiques.
- Établir et renforcer l'opérationnalisation des plates-formes de dialogue pour favoriser la collaboration entre les acteurs du développement (gouvernements centraux et locaux, OSC, PS, universités).
- Développer les capacités des gouvernements locaux à concevoir des modèles d'affaires innovants pour des projets verts potentiels. Cela permettra aux gouvernements locaux de soutenir les 'Micro, Petites et Moyennes Entreprises' (MSMES) avoir des projets viables qui sont bancables, rentables et durables (économie verte).
- Encourager l'Union Africaine à prendre des mesures politiques permettant aux pays africains d'utiliser leurs ressources naturelles pour développer des technologies dans le secteur de l'énergie verte, sans crainte de menaces liées aux droits de propriété intellectuelle de la part d'autres pays.
- Encourager les gouvernements africains à signer davantage d'accords avec les entreprises locales plutôt qu'avec les entreprises étrangères.

Recommandations pour le soutien aux services de base

Aux agences donatrices de l'UE et bilatérales, ainsi qu'aux gouvernements nationaux :

- Reconnaître que les services de base sont des services publics, et assurer l'accès, l'abordabilité et la responsabilité pour tous.
- Favoriser la paix et la stabilité, qui sous-tendent l'accès aux services de base et la capacité de financer les services de base.
- Renforcer les systèmes fiscaux nationaux et la production de recettes propres aux niveaux national et local. Il s'agira notamment :
 - Augmenter l'assiette fiscale par la création d'emplois durables
 - Soutenir l'amélioration de la gestion des finances publiques
 - Accroître la numérisation pour simplifier les processus de paiement et réduire les fuites
 - Réduire les taxes et redevances sur les nuisances
 - Améliorer la perception des recettes provenant de sources propres
 - Améliorer la transparence dans la perception des recettes
 - Améliorer l'accès aux marchés intérieurs (par exemple, obligations & autres outils financiers) pour lever des fonds en monnaie locale
- Soutenir les modèles de développement économique local (DEL), notamment :
 - Modèles d'affaires sociaux et solidaires tels que les coopératives
 - Projets pilotes plus petits de soutien aux moyens de subsistance (comme le soutien aux femmes dans l'agriculture, la pêche, l'élevage)
 - Formation et renforcement des capacités des travailleurs dans les secteurs clés, et modalités pour améliorer la rétention
 - Création d'emplois et esprit d'entreprise chez les jeunes
 - Coopération décentralisée
- Améliorer la coordination, les politiques et les stratégies d'investissement entre les acteurs travaillant sur le même territoire/secteur afin d'améliorer l'efficacité, de réduire les chevauchements et de réduire la charge des donateurs/partenaires pour les acteurs locaux. Entreprendre une cartographie des actions et des acteurs et soutenir la collecte de données et la prise de décision axée sur les données.
- Soutenir une coordination et des partenariats accrus entre les OSC, les ONG et les autorités locales afin de travailler ensemble pour fournir des services aux populations. Mettre en commun les ressources entre les autorités locales, afin qu'elles puissent mettre en œuvre avec succès des projets d'investissement avec leurs propres ressources.

À l'UE :

- Dans le cadre du renforcement des capacités des communautés pour leur permettre de participer à la prise de décisions en matière de développement, travailler avec des associations représentatives pour mieux comprendre les problèmes d'accès et les effets secondaires de ne pas y remédier.
- Maintenir et augmenter les subventions mises à la disposition de la société civile et réintroduire la ligne budgétaire pour les autorités locales afin de financer les deux parties prenantes pour qu'elles accomplissent le rôle qui leur a été confié en faveur du développement communautaire.
- Favoriser l'accès à de multiples outils de financement pour les partenaires et aider à comprendre quels outils seront les plus bénéfiques.
- Simplifier l'accès au financement.
- Donner la priorité aux fonds de développement consacrés à l'Afrique et aux Africains (réduire autant que possible l'expertise et les consultants externes). Les projets et les investissements qui se déroulent sur un territoire doivent bénéficier à ce territoire.

Recommandations sur la paix, la sécurité et la migration

Aux OSC et aux ALA :

- Garantir et renforcer le rôle de la veille citoyenne
- Considérer les jeunes et les femmes comme des acteurs clés, structurer et renforcer leur mobilisation dans les différents processus de consultation et de mise en œuvre des programmes de maintien de la paix et du dialogue communautaire.
- Documenter les expériences réussies des mécanismes de maintien de la paix, en particulier au niveau transfrontalier, pour alimenter la coopération Sud-Sud.
- Élaborer des programmes intégrant des mécanismes de gestion post-conflit.
- Mettre en œuvre des mécanismes de suivi des stratégies et des plans de sécurité nationale.

À l'Union africaine :

- Développer une architecture africaine pour la paix et la sécurité avec une approche holistique, spécifique aux défis du continent dans ce domaine, avec des mécanismes et des programmes destinés aux OSC locales et aux acteurs locaux.
- Améliorer la représentation de l'Union africaine dans les organismes internationaux de maintien de la paix tels que la CPI.
- Fournir un soutien et un financement accrus aux forces de défense nationales dans les zones de crise.
- Soutenir le développement et la mise en œuvre de systèmes d'alerte précoce au niveau local.
- Soutenir et structurer la migration intracontinentale, et aider les pays d'accueil des réfugiés-migrants à faciliter leur intégration et à réduire l'immigration clandestine vers l'Europe.

Pour l'UE et les pays de l'UE, les agences bilatérales :

- Rester mobilisé dans les zones fragiles malgré les contraintes diplomatiques.
- Harmoniser les réponses et les mécanismes mis en œuvre par les pays européens pour aider les acteurs et les pays à faire face aux problèmes liés aux crises multidimensionnelles.
- Accompagner, soutenir et financer le partage d'expériences sur ces problématiques.
- Mettre en œuvre des accords migratoires qui permettent un transfert de compétences et un échange d'expertise (gagnant-gagnant entre pays européens et africains). Ces accords migratoires doivent prendre en compte les besoins des secteurs économiques des pays d'origine et d'accueil.

Recommandations sur le climat

Sur la gouvernance :

Aux OSC et aux AL :

- Amplifier le plaidoyer politique pour l'atténuation du changement climatique afin de combler les besoins de la population avec les politiques nationales et régionales.

À l'UE et aux pays de l'UE, aux agences bilatérales et aux gouvernements nationaux :

- Adopter une approche à plusieurs niveaux pour assurer une responsabilité collective dans la gestion du changement climatique. Les autorités locales doivent jouer un rôle actif, c'est-à-dire mettre en place des plans d'action pour les actions d'atténuation du changement climatique au niveau communautaire.
- Travailler à travers la structure des associations d'administrations locales pour faciliter le soutien direct aux initiatives communautaires.

En ce qui concerne le financement :

- À l'UE et aux pays de l'UE, aux agences bilatérales et aux gouvernements nationaux : La lourde charge de la dette déjà existante des gouvernements africains doit être prise en compte dans l'initiative « Global Gateway » et les prêts associés.
- Préserver l'espace pour les voix des communautés à mesure que de plus en plus d'acteurs du secteur privé s'impliquent
- Amplifier le plaidoyer dans le Nord mondial pour les engagements en matière de financement climatique. Le financement doit être adéquat pour les pays du Sud, qui polluent le moins et sont les plus durement touchés.
- Identifier les options locales pour le financement de solutions innovantes aux effets du changement climatique dans les pays du Sud, telles que les PME. Les PME sont un outil potentiel pour développer des solutions permettant de passer à une économie verte. Garantir un environnement favorable permettant aux PME de travailler sur des modèles d'affaires qui tiennent compte de la nature et des environnements d'investissement.
- Les effets environnementaux des investissements dans les infrastructures, notamment l'extraction de matières premières critiques, doivent être anticipés et pris en compte.
- Assurer le micro-financement des groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes pour soutenir leurs initiatives.

En ce qui concerne le soutien aux écosystèmes et aux autres acteurs :

À l'UE et aux pays de l'UE, aux agences bilatérales et aux gouvernements nationaux :

- Assurer la mise en œuvre effective des cadres juridiques existants pour l'atténuation des changements climatiques.
- Rester conscient du lien entre la pauvreté et les questions liées au changement climatique pour assurer une transition équitable.
- Investir dans les femmes et les jeunes en tant que leaders intergénérationnels et en tant que parties prenantes essentielles de la durabilité des actions de mitigation et d'adaptation face au changement climatique
- Poursuivre le développement des compétences et le réoutillage des ressources humaines, par exemple dans l'amélioration de la gestion des déchets.
- Développer l'infrastructure de l'eau pour améliorer l'accès à l'eau potable à des fins domestiques et agricoles.
- Créer un écosystème forestier pour les communautés rurales, notamment dans le bassin du Congo.

Recommandations sur le financement

À l'UE et aux pays de l'UE, aux agences bilatérales et aux gouvernements nationaux :

- Accroître la volonté politique de travailler sur les questions fiscales aux niveaux continental et mondial.
- Les gouvernements devraient redistribuer la charge fiscale et veiller à ce que les entreprises multinationales paient leur juste part d'impôts.
- Mettre en place une approche plus structurée pour accorder des incitations fiscales.
- Tirer parti de l'opportunité du financement des 'middle missing' (autorités locales et PME) pour mobiliser des partenariats public-privé (PPP) afin de fournir un financement sans dette et durable pour les services aux communautés.
- S'attaquer au problème du déficit d'information en s'attaquant systématiquement aux problèmes d'information et en améliorant la transparence et l'accès du public à l'information.
- Créer de la visibilité pour la croissance en travaillant sur des propositions qui contribuent à des mesures d'augmentation des revenus.